

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [tviger-swlauriersb-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/61f9bdf4ac5df48954f5eb3d>

Date d'obtention : 2025-12-02 20:27:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Intervene with each participant involved.

Following the sexto protocol, determine if the act was malicious or impulsive

Confiscate phone or devices when applicable.

Contact the police or follow schools' procedures.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Proceed with the sexto kit and follow the sexto protocol

Never view images or videos etc.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confiscation of phones or devices.

Ensuring safety and containment of the situation as quickly as possible.